

par les soins de Mr. d'Angervillers, Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre, & de Mr. la Pelletier de Beaupré, qui a ordre d'y recevoir pendant ces deux saisons tous les Soldats à qui les Eaux de Bourbonne sont jugées nécessaires.

Ces Eaux tirent leurs qualités des mines de soufre, de sel, de nitre, & de quelques parties vitrioliques dont elles se chargent dans les canaux souterrains par où elles passent : C'est aussi de ces mêmes mines qu'elles acquierent le degré de chaleur que nous leur sentons. Je me réserve d'expliquer ceci plus au long, dans un Traité que j'en donnerai, où je propose de m'étendre aussi sur l'excellence de nos Eaux, & sur leur ancienneté que l'on découvre dans les tems les plus reculés.

Les maladies dont elles guérissent sont sans nombre : Chaudes de leur nature, fondantes, purgatives, elles chassent tous les maux qui viennent de causes froides, tels que rhumatisme, sciatique, anchilose, apoplexie, paralysie, obstructions &c. Leur vertu s'étend aussi sur toutes sortes de chutes, blessures, coups de fer & de feu, fractures, playes mal pansées, convulsions de nerfs, tremblemens, d'ebilité d'estomach, indigestions, crudités, aigreurs, vomissemens continuels, trop de réplétion, ou d'embonpoint, pituite, surabondance de bile, jaunisse, pâles couleurs, embarras de langue, ou difficulté de parler accidentelle, surdités qui ne viennent pas de naissance, certains maux d'yeux, & sur une infinité d'autres maladies de différentes especes, dont le détail meneroit ici trop loin ; & que d'autres remèdes, ou même d'autres Eaux ne peuvent pas guérir. Les gouteux, les astmatiques, les hydropiques trouvent encore ici du soulagement, quelquefois même leur guérison.

Pour la commodité de ceux qui sont éloignés, & qui ne sçavent si les eaux de Bourbonne conviennent